



les
ECHOS
de

MOLLKIRCH

Bulletin d'information municipal n°67

FEVRIER 2023



LE MOT DU MAIRE

MAIRIE

3 rue du Guirbaden
67190 MOLLKIRCH
03 88 50 00 53

 contact@mollkirch.fr

 www.mollkirch.fr



LUNDI	8h30-11h30	FERME
MARDI	8h30-11h30	FERME
MERCREDI	FERME	15h-18h
JEUDI	8h30-11h30	16h-18h
VENDREDI	8h30-11h30	15h-18h

BIBLIOTHEQUE

03 88 49 04 33

 bibliotheque@mollkirch.fr

 www.bibliotheque-mollkirch.fr



LUNDI	8h-10h
(scolaires)	
MERCREDI	16h-18h
VENDREDI	20h-21h
SAMEDI	14h30-16h

SELECT'OM

Collecte ordures ménagères : **mardi**
Collecte sélective : **1er vendredi du mois**

Déchetterie de Muhlbach-sur-Bruche
Mardi

Hiver : 13h30-17h

Été : 13h30-19h

Jeudi et Samedi

Hiver : 9h-12h et 14h-17h

Été : 8h30-12h et 14h-17h30

Edité par la commune de MOLLKIRCH
Directeur de publication : le Maire, Mario TROESTLER
Impression : Imprimerie Kocher, Rosheim
Comité de rédaction : Commission Communication
Dépôt légal : février 2023

L'engagement, pour qui, pour quoi ?

Chers Mollkirchoises et Mollkirchois,

La publication des Echos ne coïncidant pas exactement avec le calendrier des vœux, c'est avec un peu de retard que je vous les exprime.

Quels souhaits pouvons-nous collectivement nous adresser ?

Les épreuves traversées ces trois dernières années nous éclairent sur ce qui est essentiel : La Santé, la Paix, le Bonheur.

C'est très exactement ce que je veux en mon nom propre, celui des adjoints, des conseillers municipaux et des agents communaux vous exprimer :

La Santé, la Paix, le Bonheur.

Aussi peu originaux qu'ils puissent paraître, ce ne sont pas des termes flottants dans les limbes lointains, sur lesquels nous n'aurions aucune maîtrise ou influence.

Bien au contraire, ils sont à notre portée, de notre volonté, de notre décision.

Certes, si pour la Santé une part de prédisposition et de chance existent, pour le reste c'est par notre hygiène de vie que nous pouvons la bâtir.

La Paix ? Ce n'est pas seulement la guerre en Ukraine ou le conflit israélo-palestinien qui la menacent.

La multiplicité des conflits de voisinage, la violence des propos dont je suis souvent le témoin dans notre commune me laisse perplexe.

Là encore, faut-il se faire la guerre pour espérer la Paix ?

Interrogeons-nous sur le point de vue du voisin, de l'autre, et essayons d'avancer sur le chemin de cette Paix de proximité qui nous conduira inmanquablement vers le troisième souhait : le Bonheur.

Si physiologiquement il est lié à la sécrétion de sérotonine, il est concrètement à corrélérer à la qualité de nos relations avec cet être étrange : l'Autre.

A l'inverse du repli sur soi et de la défense excessive de son pré carré, c'est l'ouverture et l'**engagement** envers nos semblables qui nous placent sur la voie du bonheur.

C'est justement d'engagement qu'il a été question lors de la cérémonie des vœux de la municipalité ce 15 janvier, les premiers en trois ans.

Ce fût l'occasion d'honorer nos concitoyens, celles et ceux qui se sont engagés pour vous, pour nous, pour leur bonheur qui est aussi le

nôtre (voir article pages 6 et 7).

Ce fût aussi le plaisir d'honorer notre ancien maire, Daniel Degrima, en lui remettant le titre de Maire Honoraire, accordé par décision préfectorale sur demande communale, en récompense de l'action menée durant 4 mandats, dont deux de maire.

La commune a littéralement changé sous son action, ne citons que la réhabilitation du réseau d'eau, de l'assainissement, la restauration de la chapelle du Kloesterlé, la rénovation de la salle des fêtes, le passage en Led de l'éclairage public, l'achat de l'atelier municipal-caserne des pompiers.

Bravo Daniel, merci de ton action et de ton engagement tout au long des années.

Janvier fût aussi l'occasion de signer, après de long mois d'instruction, le permis de construire du futur ensemble école-périscolaire-bibliothèque.

Les semaines à venir seront cruciales pour la notification des subventions qui vont conditionner l'appel d'offre.

Un dossier long de plus de 10 ans, qui espérons-le, verra l'ouverture des travaux en 2023.

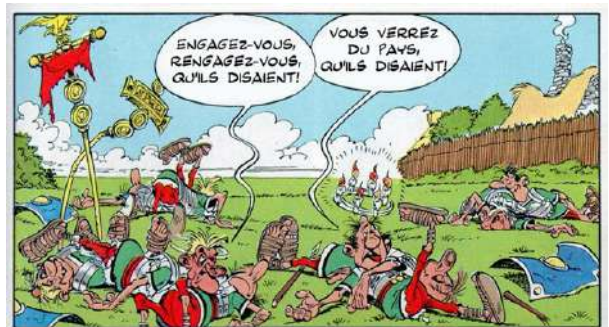
Là aussi, merci à tous les acteurs, élus, personnels scolaires, périscolaire, communal, parents d'élèves, pour leur **engagement** au fil des ans.

Ce n'est pas un marathon solitaire, mais bel et bien une course (d'obstacles) d'équipe.

Pour finir, un dernier **engagement** : prenez celui d'inscrire vos enfants à l'école communale de Mollkirch en vous signalant dès à présent en mairie.

Par les temps qui courent c'est le type d'engagement fort utile pour nos petites communes rurales de montagne.

Repensons à ce philosophe romain du 1^{er} siècle av. JC :



Engagez-vous ! Rengagez-vous ! Vous verrez du pays sur le chemin de VOTRE bonheur.

Votre Maire,
Mario TROESTLER

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lire l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune ou à la mairie



Le 1^{er} juillet 2022 est entré en vigueur la réforme des règles de publicité et de conservation des actes pris par les communes et EPCI

(Etablissement Publics de Coopération Intercommunale), introduits par l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n° 2021-1311 du 07/10/2021.

A compter de cette date, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun de ces actes.

Par dérogation, avant le 1^{er} juillet, les communes et les syndicats de communes et syndicats mixtes pouvaient choisir entre l'affichage ou la publication électronique, en délibérant expressément sur ce choix..

A Mollkirch, après délibération n°22/22 du 24/05/2022, a été décidé de maintenir l'affichage papier à la mairie et la

publication sur le site internet de la commune.

Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune.

Le procès-verbal de chaque séance, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le secrétaire. Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune et affiché en mairie.

Aussi, vous trouverez ci-dessous la liste des délibérations examinées lors du conseil municipal du 19/12/2022. Le procès-verbal, sera quant à lui, arrêté lors du prochain conseil municipal prévu le 21 février 2023 à 20h15 à la mairie.

- Le mot du maire p. 2
- Décisions du conseil municipal p. 3
- Résultats consultation citoyenne p. 4
- CCAS : Fête des Aînés p. 5
- Caritas p. 5
- Vœux du Maire p. 6
- Tables d'Histoire de la Magel p. 8
- Ecole p. 9
- APEM p. 9
- Vie associative p. 10
- Bibliothèque p. 11
- Sapeurs pompiers p. 12
- Vie paroissiale p. 12

agenda

17 au 26 mars

Théâtre alsacien

29 avril

Ouverture site des déchets verts

Festival La' Mi' Moll'

13 mai

Ouverture site des déchets verts

Journée Citoyenne

27 mai

Ouverture site des déchets verts

1er lundi du mois

Balade Amicale des retraités

3ème lundi du mois

Après-midi jeux Amicale des retraités

2ème mardi du mois

Réunion

Tables d'Histoire de la Magel

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022

Ordre du jour	Adopté	Rejeté
47/22° Approbation du PV du Conseil Municipal du 17 Octobre 2022 Résultats du vote : 15 voix pour	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
48/22° Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : rapport du 25/10/2022. Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
49/22 Subvention école, financement classe verte Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
50/22° Subventions Associations Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
51/22 Tarif Communaux Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
52/22° Approbation modification n°2 du PLU Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
53/22° Mise en place du Compte Epargne Temps Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
54/22° Compte Financier Unique (CFU) au 1^{er} Janvier 2023 Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



RESULTATS

Suite à la période d'essai d'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h, qui s'est déroulée du 15 octobre au 15 novembre 2022 et à la consultation citoyenne qui a suivi, voici les résultats :

343 participations (218 sur formulaire papier et 125 en ligne).

Ces chiffres ne tiennent pas compte des réponses doubles : 12 (certains ont répondu deux fois en ligne, d'autres à la fois en ligne et sur papier), des réponses hors communes : 3 réponses et de la réponse anonyme.

87 % (299 voix) POUR l'extinction
12 % (40 voix) CONTRE l'extinction
1 % (4 voix) SANS AVIS

Vu les résultats, l'extinction est maintenue de 23h à 5h. La décision définitive sera actée par délibération lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Pour répondre à certaines de vos questions ou remarques :

CONTRAINTES TECHNIQUES

1. Pourquoi ne pas allumer un lampadaire sur deux ?

L'éclairage public est un circuit électrique en série. C'est-à-dire que les lampadaires sont branchés les uns à la suite des autres sur le même circuit. Il n'est donc pas possible de les isoler.

2. Pourquoi ne pas réduire l'intensité lumineuse, plutôt que d'éteindre complètement l'éclairage ?

C'est déjà le cas. Depuis le plan lumière de 2017, où les LED ont commencé à être installés, l'intensité lumineuse est réduite de 40% à partir de 23h.

3. Pourquoi ne pas proposer un créneau horaire plus réduit le week-end ?

Les horloges intégrées dans les armoires électriques ne permettent pas la programmation de plusieurs modèles journaliers.

4. Pourquoi les lampadaires à la gare ne s'éteignent pas entre 23h et 5h ?

Le quartier gare est branché sur le réseau électrique d'Heiligenberg.

5. Pourquoi les lampadaires restent-ils allumés tardivement le matin alors qu'il fait déjà jour depuis longtemps ou s'allument-ils alors qu'il ne fait pas encore nuit ?

On pourrait penser que des cellules photo-électriques captent la luminosité au niveau de chaque armoire électrique du village et déclenchent l'allumage quand la luminosité baisse ou inversement. L'inconvénient est que ces cellules ont tendance à se salir à cause des intempéries et détectent donc qu'il fait nuit en permanence.

Ce n'est pas le cas à Mollkirch. Comme dans la plupart des communes en France, l'éclairage public de Mollkirch est radio-piloté et Mollkirch dépend de l'horloge astronomique de Strasbourg.

Les heures d'allumage et d'extinction dépendent donc de la météo qu'il fait... à Strasbourg. Quand il y a du brouillard en plaine, nous avons souvent la chance d'avoir le ciel dégagé !

CONTRAINTES ECONOMIQUES

6. Avez-vous étudié la possibilité de passer au solaire ?

Oui, pour des points lumineux jusqu'alors inexistantes. Mais vu le coup exorbitant d'un seul lampadaire solaire, le choix s'est orienté sur l'extension des réseaux électriques.

7. Quelle est l'économie ou le coût lié à l'extinction des lampadaires ?

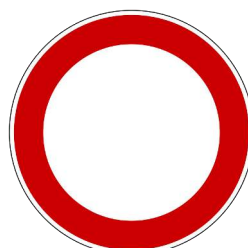
Si la durée moyenne d'éclairage est de 12 heures par nuit et que l'extinction dure 6h, nous faisons 50% d'économie en consommation électrique. En réalité, certainement plus, car en période estivale l'éclairage ne sera peut-être allumé qu'une heure ou deux...

PROCHAINES DATES D'OUVERTURE DU SITE DES DECHETS VERTS



Samedi 29 avril
Samedi 13 mai
Samedi 27 mai

CIRCULATION INTERDITE RAPPEL



Selon l'arrêté municipal n°02/2021

La circulation est interdite chemin du Rebacker par temps de neige et verglas.

Et oui nous avons, enfin, pu sortir nos costumes d'Alsaciens et d'Alsaciennes pour vous accueillir le 11 décembre à la salle polyvalente de Mollkirch, afin de renouer avec les habitudes : la fête de Noël des Aînés.

Bien trop de temps s'est écoulé sans pouvoir se retrouver autour d'un repas, de l'arrivée du Père Noël et des chants des enfants de l'école... la bonne humeur était de mise !

Cette année nous avons de la chance, nos doyens de Mollkirch étaient présents, Madeleine et Gilbert. La délégation de Lug ainsi que notre maire, leurs ont offert bouquet de fleurs et bouteilles de vin.

Le CCAS espère vous voir encore plus nombreux l'an prochain à venir partager ce beau moment...

A bientôt



UNE AIDE DE PROXIMITÉ

Dans le Bas-Rhin, Caritas compte sept équipes dans le secteur Bruche-Rhin-Centre Alsace. En 2021, les 234 bénévoles de ce secteur ont aidé 474 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

La pauvreté ne sévit pas que dans les grandes villes. Les bénévoles de ce secteur le constatent chaque jour, et proposent de nouvelles activités pour faire grandir la fraternité. C'est le cas à la Maison du Partage de **Geispolsheim** ou encore l'épicerie solidaire de **Molsheim**, qui aident de nombreuses familles à se nourrir dignement. Caritas Alsace possède aussi des



équipes particulièrement dynamiques à **Fegersheim, Rhinau, Rosheim, Benfeld, Erstein, Obernai** ou encore **Sélestat**.

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet

www.caritas-alsace.org

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75%: un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

UNE BELLE
JOURNÉE...

CARITAS ALSACE



Cérémonie des vœux du maire

Après deux années sans cérémonie de vœux à cause de la pandémie, cette tradition a pu reprendre cette année, permettant de mettre l'accent sur les réalisations, les projets et les distinctions, et permettant à nouveau la rencontre des personnes.

C'est le dimanche 15 janvier que le maire Mario Troestler a ouvert la cérémonie des vœux de Mollkirch, rehaussée par les sonneurs des Echos du Guirbaden.



Il remercie chaleureusement les personnalités présentes : M. André Reichard, sénateur du Bas-Rhin, M. Bernard Fischer, Conseiller Régional président de la CC du Pays de Sainte Odile et maire d'Obernai, Mme Chantal Jeanpert, Conseillère d'Alsace et adjointe au maire de Molsheim, M. Laurent Furst, Conseiller régional et maire de Molsheim, M. Philippe Meyer, Conseiller d'Alsace, M. Michel Herr, Président de la CCPR, président du PETR du Piémont des Vosges et maire de Rosheim. Il salue également la présence des vice-présidents de l'intercommunalité ainsi que les élus et les maires des communes voisines.

M. le Maire accueille également M. Herrmann Rippberger, maire de Lug dans le Palatinat.

Sont aussi à l'honneur les adjoints et conseillers municipaux, M. Le commandant de la gendarmerie de Rosheim, M. Raphaël Schwartz, le chef de section des sapeurs-pompiers de Mollkirch, ainsi que les curés de la Communauté de paroisses du Mont Saint Odile.

M. le maire félicite M. Gilbert Bauer, vice-président de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, habitant Mollkirch, promu au grade de chevalier de la légion d'honneur, et le remercie pour son soutien.



Monsieur le Maire présente ses vœux de santé, bonheur et paix à tous pour l'année 2023. Il fait ensuite le bilan des actions passées.

Il met en avant la première action du conseil qui a consisté à la sécurisation des déplacements dans Mollkirch (réactivation de l'arrêt de stationnement, création de nouveaux emplacements matérialisés, marquage de cheminements piétons, mise en agglomération des lieux-dits Le Moulin et La Fischhutte pour y réduire la vitesse et sécuriser le ramassage scolaire).

La liaison Mollkirch-Mollkirch gare par une piste cyclable est en pré-étude. Ce projet permettra de sécuriser les déplacements jusqu'à la gare et de désenclaver le Kohlplatz.

Concernant le domaine environnement (M. le Maire remercie l'adjoint Marc Bastian), la commune est passée depuis 2020 au « zéro phyto ». Monsieur le Maire remercie les agents, ainsi que les bénévoles qui donnent de leur temps lors des journées citoyennes pour aider à entretenir les espaces publics et le cimetière.

Remerciements aux bénévoles et élus qui assurent la permanence au lieu de collecte des déchets verts 6 fois par an. Le broyat issu de la collecte des trois dernières années sera mis à disposition des habitants cette année.

Les habitants ont pu bénéficier de l'aide à la plantation des fruitiers (action de la CCPR, trame verte et bleue), la première tranche du verger communal a été plantée. Prochaine étape : mettre en relation les propriétaires de vergers qui souhaiteraient les prêter à d'autres habitants pour les



entretenir. M. le Maire rappelle la volonté de préserver le paysage de Mollkirch (vergers, vallon de la Magel), d'où l'inscription de la bande arbustive le long de la rivière dans la modification du PLU, et classement des zones en Espace Naturel Sensible.

La commune s'est également engagée dans la trame noire avec l'extinction de l'éclairage public.

Concernant l'eau, le forage actuel devenant obsolète, un forage exploratoire a été réalisé au parking II des Demoiselles (aide du SDEA et de l'Agence de l'Eau). Le débit étant trop faible, un forage sera réalisé à côté de l'existant, sécurisant notre fourniture en eau.

En remerciant l'adjoint Hervé Schleiss pour son expertise et son engagement dans les domaines de l'eau et des travaux, M. le Maire cite différentes réalisations : voirie forestière, voirie provisoire du Kirchhof, réseaux secs et humides rue du Gassenacker, achat définitif des ateliers municipaux, déploiement de la fibre (co financé par la CCPR), mise aux normes du chauffage de l'église (subventions CEA et ComCom), reconstruction du mur de soutènement rue du Moulin (subvention CEA, poursuite des travaux cette année pour empêcher les inondations de cave).

M le Maire salue l'action du CCAS (sous l'impulsion de Tania Paschetto) qui s'est immédiatement mis au service de la population pendant le confinement (visites aux personnes fragiles et isolées). Il remercie Mme Marie-Claude Toubin, présidente de l'Amicale des Retraités, qui a monté une équipe de couturières bénévoles pour la fabrication de masques. Bravo à tous les personnels (enseignants, Atsem, Agent d'entretien, périscolaire, personnel communal) qui ont permis le bon fonctionnement de l'école durant la période COVID. Merci au CCAS et aux bénévoles pour leur implication au profit de l'Ukraine.

Cette période a permis la rénovation de l'office de la salle des fêtes avec l'aide du Comité des fêtes, parachevée par la mise en place du bar anciennement propriété du restaurant Les Châtaigniers.

M. le Maire remercie l'adjointe Mme Stéphanie Schwartz en charge de la communication pour toutes les actions mises en place : refonte de l'Echo de Mollkirch, mise en place de la newsletter, création du nouveau site Internet, installation d'Illiwap, consultations citoyennes.

Concernant la nouvelle école, M. Mario Troestler a rappelé l'historique du projet, démarré il y a 12 ans. On est passé d'un projet de réhabilitation de l'ancienne école, à un projet de construction d'un nouveau bâtiment. Le permis de construire a été signé jeudi 12 janvier 2023.

Le maire souligne les écueils rencontrés depuis le concours d'architectes dont le cabinet Georges Heintz est sorti lauréat : modification des capacités d'accueil du futur périscolaire, recherche de financements, augmentation du coût des matériaux, avis défavorable de la commission d'accessibilité lors du premier dépôt de permis. Prochaine étape : retours des demandes de subventions.

M. le Maire souligne l'importance de ce projet pour la sécurité de nos enfants avant tout, mais aussi pour limiter les dépenses d'énergie, et garantir l'attractivité de la commune.

Avant de laisser la parole aux personnalités, M le Maire a une pensée émue pour le curé Joseph Donius et Jean-Luc Friedrich qui nous ont quittés.

Cette cérémonie a été l'occasion d'honorer des personnes qui se sont

distinguées, en leur remettant la médaille communale :

Chantal et Francis Bennerotte, restaurant les Châtaigniers, pour leur implication auprès des personnes seules et isolées pendant le confinement, en leur livrant le repas à domicile.

Marie-Claude Toubin pour son initiative pour fabriquer les masques lors du confinement.



Marie Spielmann qui, en donnant l'alerte, a sauvé la vie à Clément Boxberger coincé sous un arbre.

Jean-Luc Friedrich, disparu tragiquement en 2022 à l'âge de 58 ans, pour son implication dans la vie du village (6 fois conseiller municipal). Discret, humble, il était toujours prêt à rendre service à la commune. Cette médaille remise à son épouse et à son fils, honore sa mémoire et son action.

Le sergent-Chef **Jonathan Dreller** a été décoré de la médaille d'argent pour 20 ans de service actif.

Notre ancien maire **Daniel Degrima** s'est vu décerner, par arrêté préfectoral, le titre de Maire Honoraire après avoir effectué 4 mandats, dont 2 en tant que maire. Après avoir rappelé les réalisations effectuées durant ses mandats, M. Troestler a remis la médaille et l'honorariat de Daniel Degrima à Jean-Claude Courtot, son adjoint et soutien chargé de les lui transmettre.

M. Troestler, après lecture d'un message de remerciements de M. Degrima (absent ce jour), clôt la cérémonie des vœux. Un vin d'honneur a été servi à l'issue, l'occasion d'échanger avec les personnes présentes.

Bonne année à tous ! Santé, paix et bonheur pour 2023 !



Les Tables d'Histoire de la Magel



Les Tables d'Histoire de la Magel

LA MAGEL

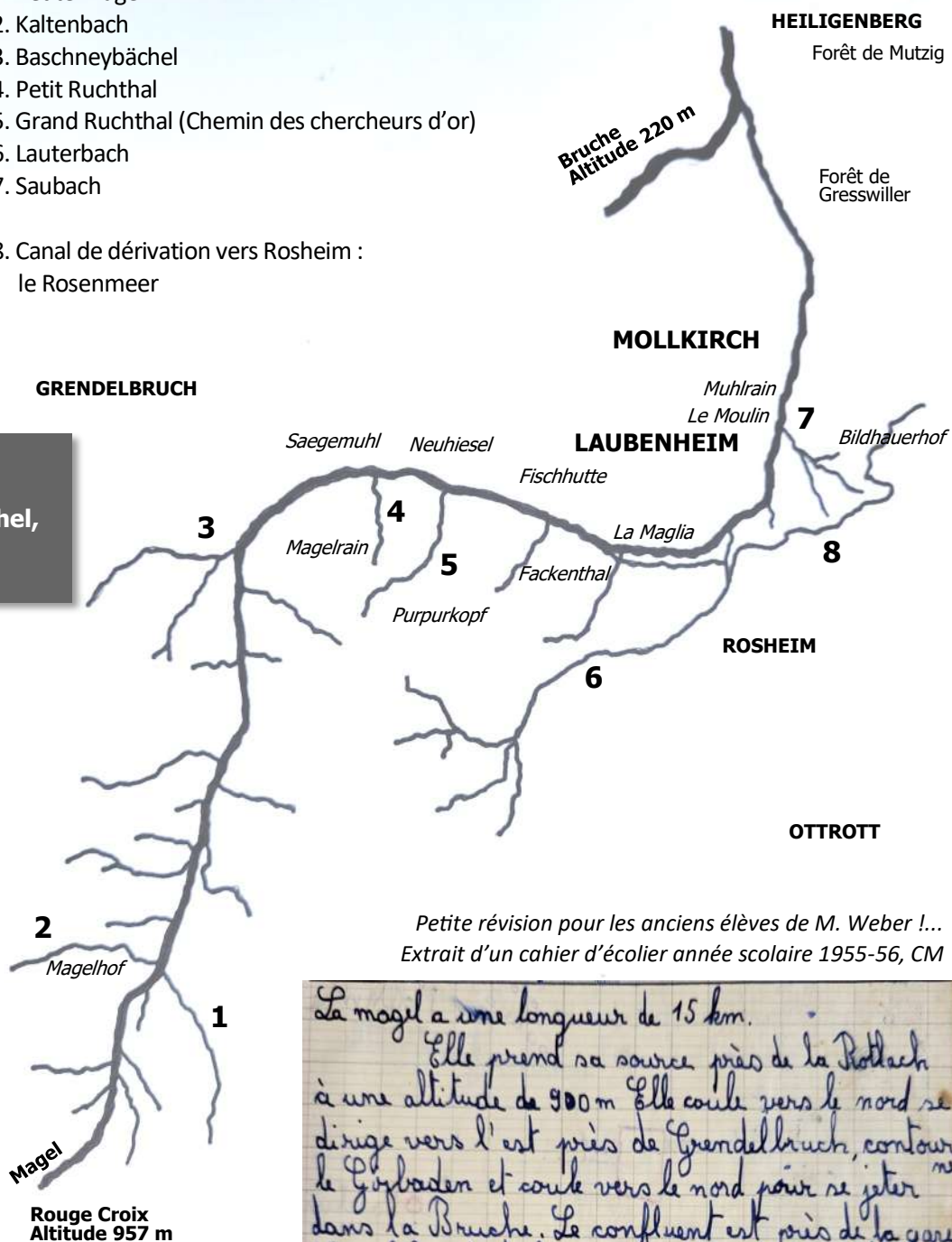
La Magel, longue de 17,4 km, traverse les bans d'Obernai-Bernardswiller, Bischoffsheim, Grendelbruch, Rosheim, Gresswiller et même Mutzig.

Pour Mollkirch, elle est une limite naturelle entre Rosheim et Gresswiller.

Les affluents

1. Petite Magel
2. Kaltenbach
3. Baschneybächel
4. Petit Ruchthal
5. Grand Ruchthal (Chemin des chercheurs d'or)
6. Lauterbach
7. Saubach
8. Canal de dérivation vers Rosheim : le Rosenmeer

QUI CONNAÎT
le Goldbach,
le Schmiedelhütbächel,
le Werbreutbächel,
le Winterbächel ?



Petite révision pour les anciens élèves de M. Weber !...
Extrait d'un cahier d'écolier année scolaire 1955-56, CM

La magel a une longueur de 15 km.
Elle prend sa source près de la Pottlach à une altitude de 900 m. Elle coule vers le nord se dirige vers l'est près de Grendelbruch, contourne le Gylbaden et coule vers le nord pour se jeter dans la Bruche. Le confluent est près de la gare. Les affluents de la rive droite sont: le Goldbach, le Lauterbach, et le Saubach. Le courant est assez rapide. La profondeur moyenne est de 40 cm et le débit de 300 l. Le régime est assez régulier. Les crues ont lieu en automne au moment des grandes pluies, et au printemps, à la fonte des neiges.

Les prochaines publications
dans les
Echos de Mollkirch
porteront sur :

- Les réservoirs
- Le flottage
- Les vannes
- Les scieries
- Les étangs
- Les moulins
- La station d'épuration
- Les lavoirs
- La pêche et ses associations

INVITATION à
l'Assemblée Générale 2023
le 9 mai -14 h 00
Salle des Associations
Contact : 06 80 26 10 89

ECOLE

Avant tout, toute l'école vous souhaite à toutes et tous une belle année 2023 !

Le mois de décembre a été intense à l'école de Mollkirch !



Tout d'abord la venue de Saint Nicolas qui a enchanté tous les enfants de l'école petits et grands qui ont pu déguster un bon Mannele !

Puis nous nous sommes entraînés aux chants de Noël grâce à Damien Fritz qui nous a accompagnés à la guitare et nous avons ainsi pu donner un petit concert pour la

fête des aînés du village le 11 décembre.

La nouvelle année est arrivée et nous avons dégusté les délicieuses galettes de notre boulangerie. Beaucoup de reines et de rois se sont proménés dans l'école !

A présent, nous préparons notre départ en classe de découverte le 27 février à Stosswihr... Nous vous raconterons notre voyage dans le prochain numéro des échos.



Après plus de 2 ans au repos, liés à la pandémie, l'association des parents d'élèves de Mollkirch a eu le plaisir de relancer ses activités et l'objectif était de taille : aider au financement de la classe verte qui aura lieu du 27 février au 3 mars 2023 pour nos élèves de l'école primaire.

Le 9 décembre dernier nous avons organisé un concert grâce la participation du groupe musical "Daily Mail" afin de réunir parents et habitants de notre cher village dont le bénéfice total a permis de réduire le coût financier du voyage scolaire.

S'en sont suivi d'autres actions telles que la vente de calendriers de l'Avent (chocolaterie Jennifer Scherer) et la vente de fromage du Jura.

Au cours de cette nouvelle année nous organiserons des cours de yoga destinés aux adultes (au tarif de 5€ par séance reversés en intégralité à l'Apem) dispensés bénévolement par Nora, parent d'élèves de l'école, nous ne manquerons pas de vous communiquer les prochaines dates ainsi que le lieu sur l'application de la Mairie "Illiwap".



APEM



L'AMICALE DES RETRAITES ET SES ACTIVITES

En 2023,
les activités habituelles
continuent :

RANDONNEE

le 1er lundi du mois

APRES-MIDI JEUX

le 3ème lundi du mois

PETANQUE

tous les jeudis

Cet automne, nos retraités ont continué sur leur belle lancée :

Sous un beau soleil d'octobre, notre petit groupe s'est lancé à l'assaut du Schiebenberg à DINSHEIM/BRUCHE.

Le mois de novembre fut bien chargé entre le RDV habituel du 1^{er} lundi du mois Place de l'Eglise pour une randonnée autour du village et du Bildauerhof, suivi du traditionnel pot au feu au restaurant St Hubert le 15. Et, n'oublions pas l'après-midi jeux du 3^e lundi du mois qui attire toujours les adeptes.

Le 05 décembre, départ fut donné pour Obernai avec une agréable balade le long de l'Ehn, une partie de la voie verte et retour par les vignes. Cet après-midi s'est terminé par la visite de l'exposition des crèches d'Alsace et de l'Est de l'Europe à l'Eglise St Pierre et Paul. Puis petit tour au marché de Noël avec dégustation de vin chaud ou jus de raisin épicé.

Pour les membres cotisants, la nouvelle année a débuté par la dégustation de la galette des Rois le 09 janvier.

**La date de la prochaine
Assemblée Générale a été fixée au
mardi 18 avril 2023**

Si vous souhaitez nous rejoindre, prendre connaissance du programme de 2023, reprenez cette date.



LES LUSCHTIGE WALDNICKEL

Représentations :

Vendredi 17 mars
Samedis 18 et 25 mars
20h15

Dimanches 19 et 26 mars
14h15

Réservations :

03 88 50 17 27

theatre.mollkirch@gmail.com

"HEPPLA ! DO SINN-M'R IM ELSASS !"

C'est le titre de la nouvelle pièce que nos Luschtige Waldnickel répètent depuis plusieurs semaines.

Que nous réservent-ils ?

Lucie et Léon viennent de fêter leurs noces d'or. Pour cet évènement la famille s'est réunie. Lili célibataire habitant chez ses parents, Rosalie et son mari Marius résidant à Marseille et Emma et son mari Didier à Paris. Madame le maire ainsi que la voisine félicitent Lucie et Léon mais toutes les deux ont une idée en tête...

Pour découvrir la suite de cette histoire nous vous convions à nos représentations théâtrales des 17, 18, 19, 25 et 26 mars 2023.

Réservez vos places !!!

A bientôt



**HEPPLA !
DO SINN-M'R
IM ELSASS !**

Luschtspiel in 3 akt vum Claudy von der Schwyz

Mars 2023
Vendredi 17 mars 20h15
Samedis 18 et 25 mars 20h15
Dimanches 19 et 26 mars 14h15

Salle des fêtes Le Guirbaden
MOLLKIRCH

Bluette et petite restauration sur place
Entrée : 9 € - 18 ans GRATUIT



Réservations
03 88 50 17 27
theatre.mollkirch@gmail.com

Avis à la population mollkirchoise !

Eh oui la date du festival La' Mi' Moll' est bel et bien retenue, cette année il aura lieu le samedi 29 avril. Notre nouvelle scène a survécu au choc de l'année dernière, après qu'une partie du public soit monté dessus.

Une belle programmation à nouveau pour cette 8^{ème} édition, 4 groupes se succéderont afin d'enflammer notre salle des fêtes. Tout sera opérationnel pour que vous passiez une agréable soirée tant musicalement que gustativement, ne vous en faites pas, cette année il y aura assez de tartes flambées !

Nous avons hâte de vous retrouver en pleine forme pour chanter, danser, boire, manger, et j'en passe...

Alors d'ici la portez-vous bien, notez vous la date et parler en autour de vous, **rendez vous le samedi 29 avril, à la salle des fêtes**



de Mollkirch !

L'équipe des Ze Hopla' tient à remercier tous les participants au ramassage de sapins !

Ce ramassage s'est déroulé le samedi 21 janvier pour la première fois sans pluie.

Si la main d'œuvre a résisté au froid ambiant, la traditionnelle cloche n'a, quant à elle, pas survécu à une chute du haut du tracteur. Ne vous inquiétez pas, on trouvera un moyen de l'agiter l'année prochaine pour annoncer notre venue car oui, l'opération sera renouvelée en 2024 !

Encore un grand merci aux généreux donateurs, à la boulangerie pour leur petit déjeuner annuel afin de nous réchauffer et enfin à la commune de Rosenwiller pour la mise à disposition du tracteur communal.

Nous vous souhaitons une bonne année et vous disons à bientôt !

Les Ze Hopla'

ZE HOPLA'



LES DONNÉS DE LIVRES



Une 2^{ème} vie c'est possible... pour vos livres en tous cas !

Antigaspi, écologie, économie, bons plans... on ne jette plus tout comme avant. Pour les livres, c'est pareil ! Même si le don de livres on sait déjà faire...

Nous sommes au mois d'août (oui on ne dirait pas !), vous déménagez en septembre, vous faites vos cartons et vous vous rendez compte que : les livres c'est lourd, vous avez bien trop de bouquins, les livres c'est TRES lourd... mais vous n'avez pas envie de les jeter. Comment s'en débarrasser en bonne conscience ? Et là, « Tiens ! et si je les proposais à la bibliothèque municipale ? »

Voici quelques conseils avant de donner vos livres :

1. Triez !

OUI aux livres en bon état, récents, aux romans, BD, documentaires (pas tous), albums jeunesse, contes, histoires...

NON aux livres jaunis, tâchés, déchirés, annotés, gribouillés, cornés, aux manuels scolaires, usuels (dictionnaires, encyclopédies)...

2. Prenez des photos

Profitez du tri pour prendre des photos avant mise en cartons. Vous n'allez pas recopier les titres un à un !

3. Ne surchargez pas vos cartons, les livres c'est... lourd !

Ensuite rendez-vous à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou envoyez vos photos par mail.

Les dons, même s'ils sont gratuits, ont un coût. D'équipement (catalogage, étiquetage, couverture...) et de temps. Aussi, nous retenons uniquement les ouvrages que nous aurions été susceptibles d'acquérir pour nos lecteurs.

Les bénévoles étudieront les ouvrages qui leur seront présentés. N'oubliez pas de préciser la destination des livres non retenus (vous souhaitez les récupérer, nous pouvons les proposer en libre-service ou les mettre au recyclage...).

Merci à vous !

CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE

La bibliothèque vous accueille désormais

le mercredi de 16h à 18h.

Pas de changement les autres jours : vendredi de 20h à 21h et samedi de 14h30 à 16h.

Contact : bibliotheque@mollkirch.fr

SAPEURS POMPIERS

BILAN 2022

14 INTERVENTIONS

- 9 SAP (secours à personne)
- 1 AVP (accident de la voie publique)
- 4 opérations diverses
(capture animal/dégagement de chaussée)



Un 2ème Défibrillateur Automatique Externe a été installé à la salle des fêtes (le 1er est situé à l'entrée des locaux des pompiers).

Le saviez-vous ? LA CONVENTION EMPLOYEUR

Engagez-vous !

Les Sapeurs-Pompiers de Mollkirch se forment tout au long de l'année. Une partie des formations est obligatoire pour chaque soldat, on l'appelle la FMA (Formation au Maintien des Acquis). Elle représente annuellement 38h de formation. D'autres formations de spécialités sont non obligatoires.

Le Caporal Anthony WIMMER a validé la formation de Chef d'équipe.

Le Sapeur 1^{ère} classe Baptiste SPIELMANN a validé la formation d'Equipier VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) qui lui permet de prendre des gardes au Centre de Secours d'Urmatt.

Un peu de changement dans la section, le Sapeur 1^{ère} classe Morgan FRIEDRICH parti s'installer au Dabo a été contraint de démissionner du SIS 67 (Service d'Incendie

et de Secours) pour pouvoir intégrer le SIS 57 au 1^{er} janvier 2023.

Le Caporal-Chef Alexandra BRIGNON reprend du service au 1^{er} janvier 2023.

L'effectif actuel de section est composé de 3 sous-officiers et 8 hommes du rang. 3 sont opérationnels et 3 en indisponibilité.

Les pompiers et les membres de l'Amicale vous remercient chaleureusement de votre accueil et de votre générosité à l'occasion de la vente de leurs calendriers. MERCI !!!

Santé, bonheur et paix, c'est ce que vous souhaitez les pompiers pour cette nouvelle année et ils se réjouissent de vous retrouver le 13 juillet à l'occasion des festivités de la Fête Nationale et du bal populaire.

Pour maintenir et favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) en journée, des conventions de disponibilité peuvent être signées entre l'employeur (privé ou public) du sapeur-pompier volontaire et le SIS du Bas-Rhin permettant au SPV de partir en intervention et/ou en formation sur son temps de travail, selon des modalités bien définies.

Chaque convention est personnalisée en fonction des contraintes de l'entreprise ou du service public. Elle permet de formaliser les disponibilités accordées au SPV en terme de disponibilité opérationnelle (disponibilité totale, planifiée, ou autorisant des retards exceptionnels) et / ou en terme de formation.

VIE PAROISSIALE

DIMANCHE 19 MARS, NOUS CÉLÈBRERONS LA FÊTE PATRONALE DE SAINT JOSEPH À 10 HEURES.

SEMAINE SAINTE et TRIDUUM PASCAL

Dimanche des Rameaux 2 avril
09h30 : GREDELBRUCH
11h00 : OTTROT

Jeudi Saint 6 avril
20h00 : GREDELBRUCH

Vendredi Saint - La Passion du Christ 7 avril
15h00 : MOLLKIRCH
15h00 : OTTROT

Samedi Saint - Veillée Pascale 8 avril
20h00 : BOERSCH

Dimanche de Pâques 9 avril
09h30 : KLINGENTHAL
11h00 : OTTROT



RETROUVEZ LE BULLETIN INTERPAROISSIAL SUR LA PAGE
FACEBOOK DE LA PAROISSE DE MOLLKIRCH

Dimanche 23 avril 2023 midi Salle "Le Guirbaden" à Mollkirch

Tarifs :
Adulte : 25€
Enfant - 12 ans : 16€
Boissons non comprises



Uniquement sur réservation avant le 13 avril

Couscous Royal

à volonté

+ soupe de fruits exotiques + café (ou tisane)

Infos/Réservations :
paroisse.mollkirch@gmail.com
03 88 50 00 28
03 88 50 03 03



Organisé par

Le conseil de fabrique de Mollkirch

pour la rénovation intérieure de l'église

